

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
TÉLÉPHONE 31	12 fr.	22 fr.	40 fr.

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 75
» 2 ^e page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Sur un manifeste de « jeunes » qui réclament le renouvellement des équipes et l'abandon des vieilles formules.

Je sais que la jeunesse n'est pas toujours la nouveauté et qu'il lui arrive de n'apporter avec elle qu'une autre manière de faire ce qu'on faisait déjà... Seulement il y a des temps moroses et des époques sans joie où l'on n'est pas difficile et où tout changement semble une amélioration. Les mêmes habits portés suivant une mode nouvelle, de vieux airs chantés par de jeunes voix... il n'en faut pas davantage pour nous les faire paraître tout différents.

Aussi serions-nous disposés à bien accueillir cette levée des « jeunes » qui, l'autre jour, au Palais-Bourbon, se sont dressés contre les « anciens ».

Eh quoi ! Il y avait donc des « jeunes » à la Chambre ?... On ne s'en serait vraiment pas douté.

— Où se tenaient-ils donc ?... On ne les a jamais vus !

— Que faisaient-ils ?... On ne les a jamais entendus.

— Peut-être commençaient-ils à penser qu'on les oublie un peu trop et que s'ils attendent ainsi, bien sages dans leur coin, ils risquent de devenir vieux sans que personne se soit avisé qu'ils ne l'ont pas toujours été.

Le temps presse ! S'ils veulent parler au nom de la jeunesse, il faut qu'ils se dépêchent, avant que de nouveaux venus les déclarent frappés de dérépitude et les envoient « donner mesure aux fossyeurs » !

C'est pourquoi ils se sont décidés à réclamer la liquidation des équipes anciennes et l'abandon des vieilles formules.

Nous avons lu leur manifeste. Et le moins qu'on en puisse dire est qu'il ne chante pas clair et ne sonne pas joyeusement. Si les « jeunes » ne nous apportent pas la gaieté, la confiance et l'espoir, alors où irons-nous les chercher ?

On dirait qu'ils s'ennuient à la Chambre. Qu'est-ce qu'il leur faut donc comme distraction ? Depuis qu'ils y sont, il semble pourtant qu'on n'a rien négligé pour qu'ils n'aient pas à se plaindre de la banalité des jours, de la monotonie du spectacle et qu'ils n'aient pas à regretter le prix de leurs fauteuils. On leur a prodigué toutes les émotions ensemble ou successivement. Quelque agrément qu'aient pu présenter les précédentes législatures pour les amateurs de crises pathétiques et de tumultueuses péripéties, il n'en est pas qui aient rassemblé en si peu de mois autant d'éléments furieux ou burlesques de drame et de comédie...

Mais ces « jeunes » n'ont pas encore le cuir assez tanné pour rester insensibles au vent du dehors et ils s'indignent de voir se flétrir entre leurs mains la belle victoire si pleine d'espérances qui les avait portés au Palais-Bourbon et ils s'attristent qu'à tant de confiance ait si rapidement succédé un si profond discrédit moral...

S'ils n'ont pas formé un groupe constitué sous le signe d'un parti, ils se sont rassemblés comme sous l'effet d'un même courant sentimental et moral : celui du changement. Ils veulent du nouveau n'en fût-il plus au monde. Jeunes radicaux, jeunes socialistes de France, jeunes indépendants de gauche, benjamins du centre droit, ils protestent contre des mœurs auxquelles ils ne sont pas adaptés, contre des chefs qui les tiennent un peu pour des intrus, des usurpateurs, qui les écartent des postes de direction et s'attardent à des discussions sur des textes qui datent du siècle dernier alors que les problèmes de l'heure présente nous pressent de toutes parts. Ils se sentent pleins d'une ardeur et d'une force qu'on n'utilise pas...

Et ils ont voté une adresse — à qui ? — dont l'intérêt subsiste aux circonstances et où ils affirmaient leur volonté de voir se constituer un cabinet « résolu à assurer l'impitoyable répression de toutes les fautes et de toutes les complaisances, à imposer dans tous les domaines les actes d'autorité nécessaires au redressement général et à la refonte d'un système économique qui s'écroule ».

A quoi ils ajoutaient :
« Il s'agit de rendre la puissance à au pouvoir en le plaçant au service de la collectivité.

« Il s'agit de donner des débouchés immédiats à une jeunesse justement démoralisée.

« Il s'agit de sauver la monnaie et de rendre la vie à toutes les formes de la production française.

« Il s'agit d'assurer la défense internationale de la paix par une diplomatie réaliste de solidarité, d'initiative et de présence.

C'est un beau programme !

A première vue on ne discerne pas ce qu'il a de spécifique comme « jeunesse ». Mais on ne saurait nier qu'il soit « actuel ». Et la preuve c'est qu'avant de connaître dans le détail celui du nouveau gouvernement on peut affirmer, sinon qu'il contiendra exactement les mêmes choses, du moins qu'il s'inspirera du même esprit. Et pourtant ce sont des « vétérans » qui vont essayer de le réaliser. La jeunesse n'est pas toujours une question d'âge...

Le Président Doumergue, répondant à la question d'un journaliste, avait eu ce mot si plein de sagesse et d'expérience.

« Je sais des jeunes qui sont vieux. Je sais des vieux qui sont jeunes. Ça n'est pas une affaire d'état civil. C'est une affaire d'état d'esprit. »

Bref ! Il nous faut une politique jeune, même si elle est faite par des vieux !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

Une Expérience

On vient de faire à Paris une expérience bien curieuse : depuis huit jours, les chauffeurs de taxis se sont mis en grève, afin de protester contre l'impôt sur l'essence. Ce n'était pas la première fois qu'on relevait les droits de celle-ci ; précédemment, ces messieurs augmentaient d'autant leur tarif, en arrondissant même un peu le chiffre afin d'éviter les centimes qui compliquent toujours les comptes. Et le public, après avoir maugréé durant quelques jours, payait, comme le public paie toujours, qu'il soit contribuable, consommateur ou usager.

Mais, cette fois, les chauffeurs ont préféré l'action directe, non plus sur le client, mais sur eux-mêmes, puisqu'en définitive, ils sont les seules victimes en ne gagnant aucun salaire pendant leur manifestation. Ce sacrifice ne leur servira de rien, au surplus, car les pouvoirs publics ont d'autres chiens à peigner en ce moment que de suivre les fluctuations des compteurs et des pompes à carburant, de sorte que la grève, quand elle se terminera comme se terminent toutes les grèves, c'est-à-dire dans le néant, n'aura abouti qu'à cette constatation : c'est que Paris possède un charme infini quand les chaussées sont nettes et qu'on peut les traverser sans trébucher sa vie et sans entendre les noms d'oiseaux que les préposés au volant servent comme consolation aux gens dont ils ont raté l'écrasement méthodique.

Non seulement la capitale est devenue exquise, mais les habitants ont constaté qu'il n'y avait positivement pas de distances. Auparavant, un citoyen pressé et qui doutait de ses jambes sautait dans une voiture qui prenait aussitôt la file et, grâce à l'engorgement des rues, faisait allègrement du deux à l'heure quand des entraves de sens unique ne l'obligeaient pas à passer par Montrouge pour atteindre les Batignolles. Ces jours-ci, le même homme a enfourché « le train onze » et, dix minutes après, il s'est aperçu qu'il avait atteint une destination où il parvenait, jadis, en trois-quarts d'heure, qu'il avait économisé vingt francs et effectué un exercice hygiénique et salutaire.

Si les camarades chauffeurs n'étaient pas pourris d'égoïsme, ils prolongeraient éternellement leur grève et, ainsi, les Parisiens âgés vivraient le temps aimable où leur ville était silencieuse et quasi déserte, tandis que les jeunes réapprennent à marcher, ce qui ne nuirait pas à leur santé. Quant à ceux, qui sont atteints d'un degré incurable de la manie qui consiste à se faire vulturer à tout propos, ils découvriraient qu'il existe auprès d'eux des moyens publics de transport autrement rapides que les taxis et qui ont, sur eux, l'avantage de coûter dix fois moins cher.

Cela changerait les mœurs ? Eh bien ! tant mieux ! Faut-il donc accepter celles-ci et les supporter toujours, même quand on s'aperçoit qu'elles sont déplorables ? Il y a, comme cela, une foule de choses que nous avons adoptées et que nous prenons pour les manifestations du progrès, alors qu'elles en sont les caricatures. Le progrès, ce serait de ne pas les subir, ou, en ayant éprouvé l'erreur, de s'en débarrasser bien vite.

Daniel BRICE.

Informations

A la Chambre

Samedi le Conseil du Cabinet s'est tenu à l'Élysée. Il a chargé le garde des sceaux de veiller à ce que se poursuive avec promptitude le règlement des récents scandales.

Le Gouvernement présentera jeudi, au Parlement, un programme intérieur et extérieur, comprenant notamment, les suites à donner aux récents scandales et le vote du budget de 1934.

M. Bouisson démissionne du parti S.F.I.O.

M. Fernand Bouisson, président de la Chambre, a donné sa démission du parti socialiste parce qu'après les journées douloureuses que nous avons vécues, il s'était prononcé, ainsi que M. Jeanneney, président du Sénat, pour un gouvernement d'apaisement et d'union, alors que le parti socialiste désavouait et repoussait cette proposition.

Le désarmement

Le gouvernement français fera remettre, lundi, à M. Henderson, une note répondant au désir exprimé par le président de la Conférence du désarmement d'être informé, avant la réunion du bureau qu'il doit présider le 13 février, à Londres, aux côtés de MM. Avenol, Politis et Benès, de l'état des négociations menées par les différents gouvernements au sujet du désarmement.

Avant le plébiscite de la Sarre

L'antisémitisme officiel, tel qu'il est pratiqué en Allemagne, est de nature à gêner la propagande allemande dans le territoire de la Sarre pour assurer le retour de ce pays à la « mère patrie », le gouvernement du Reich a fait déclarer officiellement par le vice-chancelier de Papen, commissaire muni de pleins pouvoirs pour toutes les affaires de la Sarre, qu'il n'hésiterait pas à faire une exception au principe fondamental du troisième Reich et à tolérer dans la Sarre devenue allemande des fonctionnaires juifs ou descendants de juifs.

En Espagne

A la suite d'une mesure augmentant le prix de vente du pain, des troubles se produisent depuis quelques jours à Bilbao et dans la province. Plusieurs boutiques de comestibles ont été assaillies et les forces de police ont dû intervenir pour maintenir l'ordre. Les désordres ont continué aujourd'hui. A Sestao, un groupe de femmes a obligé le train se rendant à Portugalete, à s'arrêter et s'est emparé de toutes les marchandises possibles. A Portugalete, une boutique de comestibles a été sacquée à l'heure du marché. La police a procédé à plusieurs arrestations.

A la disposition de la S.D.N.

M. G. Barnes soumettra vendredi prochain au Congrès international de Bruxelles pour la défense de la paix le projet de création d'une force armée au service de la S.D.N. élaboré par l'Association dont il est président.

La double originalité de ce projet est qu'il prévoit d'une part la participation des Etats-Unis, de la Russie et du Japon ; d'autre part la surveillance rigoureuse sinon le contrôle direct de l'aviation civile.

Préparatifs militaires japonais

Dans le discours qu'il a prononcé devant le congrès du parti communiste de l'U.R.S.S., M. Blucher a dit notamment :

« Malgré le caractère apparemment pacifique des déclarations des dirigeants officiels de la politique japonaise, nous voyons que des préparatifs de guerre y ont lieu, que la Manchourie septentrionale est transformée en une place d'armes et que le Japon se prépare avec une énergie désespérée, en épuisant tout son organisme d'Etat, pour faire un bond et pour s'élaner dans l'Extrême-Orient soviétique. »

M. Blucher a examiné différentes mesures prises par le Japon, qui indiquent qu'elles sont employées non pas pour sa défense, mais pour une attaque contre l'U.R.S.S.

Au Japon

En l'honneur de la naissance du prince impérial, à la fin de décembre, l'empereur vient de proclamer une amnistie, qui prend effet immédiatement. Cette mesure concerne 140.000 personnes, dont 25.000 condamnés verront leurs peines commuées et 25.000 se verront réintégré dans leurs droits civils.

Les fonctionnaires qui avaient été l'objet de sanctions administratives bénéficieront aussi de l'amnistie.

Tomoe Sagoya, condamné à mort pour le meurtre du président Hamaguchi, et dont l'appel avait été rejeté par la cour suprême, verra sa peine de mort commuée en celle de détention perpétuelle.

Emigration de Juifs

Selon une nouvelle officielle, le gouvernement d'Ethiopie aurait autorisé

l'établissement en Ethiopie d'un millier de Juifs allemands.

Un médecin connu de Berlin, le professeur Reinhardt, s'est rendu à Addis-Ababa pour, dit-on, aider de ses conseils le gouvernement dans l'organisation sanitaire de la capitale.

La question des dettes

On mande de Washington que, selon des nouvelles de source officielle, le président Roosevelt adressera au congrès, dans un avenir très prochain, son nouveau message relatif aux dettes de guerre.

Commentant cette information, le secrétaire d'Etat Cordell Hull a déclaré qu'il travaillait avec le président à l'élaboration de ce document et il a laissé entendre que l'administration serait en mesure d'annoncer des modifications assez importantes à la situation actuelle.

EN PEU DE MOTS...

— Un mandat d'arrêt vient d'être lancé contre M. Bonnaure, député de Paris, inculpé de recel dans l'affaire Stavisky.

— Le jeune Pierre Ranson, 6 ans, demeurant à Miélan (Gers), jouait devant l'atelier de carrosserie de son père quand le cache-nez de l'enfant fut happé par la courroie de transmission qui met en mouvement la meule à aiguiser. L'enfant a été tué.

— La police de Bordeaux vient de procéder à l'arrestation d'une bande de cambrioleurs. Jusqu'à présent, 11 malfaiteurs sont pris.

— M. Vincent Pérés, 31 ans, demeurant rue Ligner à Paris, atteint d'une balle au ventre, au cours de la manifestation de vendredi soir, est mort samedi à l'hôpital Lariboisière.

— Le Japon a rendu à la Chine la ville de Chan Hai Kouan, qui avait été prise par les Japonais peu avant leur attaque contre la province de Jehol, en 1933.

— M. Jean Puget, 40 ans, directeur de la succursale de Limoges de la Société des Pompes funèbres Roblot, a été arrêté sous l'inculpation d'abus de confiance, il a détourné plus de 100.000 fr.

NOS ÉCHOS

Le peintre et le client.

Le cinquantenaire du Salon des Indépendants nous vaudra, espérons-le, quelques souvenirs des combattants de la première heure de ce Salon. Ambroise Vollard, par exemple, pourrait conter tant d'anecdotes ! Le président du Salon, Paul Signac, était un jour chez le célèbre marchand de tableaux-collecteur quand arriva un acheteur. Il s'intéressa à un tableau du maître de Saint-Tropez, et sans marchander, l'acquiert.

— Que voulez-vous faire de cette toile ? interroge Vollard.

— Mais... l'accrocher au mur !

— Dans ce cas, je dois vous prévenir que vous la regarderez à l'envers.

Et de retourner la toile. Mais l'autre : — Eh bien ! c'est curieux : comme cela, ça ne me dit plus rien. J'ai bien envie de le laisser.

— Quand il fut parti, Signac eut un joli mot : — Vous, dit-il à Vollard, je t'ai toujours dit qu'il fallait parler le moins possible devant les clients !

L'humour anglais.

Un archéologue britannique vient de faire dans le comté de Gloucester, près de Salmonsby, une découverte bien curieuse. Il a, en effet, trouvé des os d'animaux, ainsi que le squelette en tronçons d'une femme jeune à proximité des cendres d'un foyer. Il restait encore des vestiges de chair rôtie... L'archéologue en a conclu que les habitants de la Grande-Bretagne pratiquaient — à une époque très reculée — le cannibalisme et qu'ils ont dû rester anthropophages jusqu'à nos premiers temps de l'ère chrétienne.

N'est-ce pas le grand romancier R.-L. Stevenson qui, dans son ouvrage sur « les mers du Sud », proclame que s'il n'avait rien d'autre à se mettre sous la dent, il mangerait volontiers de la chair humaine ?

Punition à un journaliste.

Un de nos confrères raconte cette singulière histoire de presse, mais elle s'est passée en Perse :

Un directeur de journal (ce journal s'appelle Le Kozchék) avait cru pouvoir adresser au souverain de la Perse un télégramme pour le féliciter respectueusement d'avoir disgracié son fameux grand-vizir Timouratche.

Les compliments ne furent point goûtés par le shah Pahavi. Si bien qu'il fit arrêter l'impertinent et chercha une punition qui fut proportionnée à l'offense.

Finalement, il décida qu'un balai serait remis à l'infortuné directeur et que, armé de cet instrument, ce dernier devrait balayer, chaque matin, devant la préfecture de police.

LES CONTEURS DE CHEZ NOUS

LE RETRAITÉ

— Salut, M. Broque, dit le facteur, comme ça vous avez pris la retraite ?

— Je vous félicite. L'administration a du bon, tout de même ; je me demande pourquoi les journaux crient après. Devenir retraité à cinquante-cinq ans, dru comme vous êtes, c'est un joli lot. Surtout que votre oncle, le pauvre (il ne m'a jamais laissé passer sans me payer la goutte), vous a légué une maison où rien ne manque. Avec la Génie pour gouvernante, on ne vous plaint pas... Adissias, monsieur Broque ; A propos, j'oubliais de vous donner le journal.

Et Tafariou, le facteur, s'en alla, M. Broque, la pipe aux dents, avait écouté le Lonhomme, levant tantôt un sourcil, tantôt l'autre, otant sa pipe et crachant même en signe de courtoisie et d'approbation. Il rentra dans sa cour et acheva d'entasser dans une vaste brouette des meubles écopés et des objets hors d'usage.

— Eh ! Génie, cria-t-il, je vais vider tout ça !

— Ne vous trompez pas, surtout ; c'est à gauche, à la sortie du village ; à droite, c'est la citerne.

M. Broque et sa femme de ménage nettoyaient la maison. L'oncle était mort voilà un an, vieux comme un pré ; l'héritier, aux vacances, était venu reconnaître l'héritage ; aujourd'hui, il en prenait possession.

Crouic, crouac ! Chacun connaît le double cri d'une brouette mal graissée. M. Broque descendait la grand-rue du village, la plupart des maisons sont au bord de la route pour regarder les gens passer.

— Bonjour, M. Broque. Ah ! ah ! vous débroyez ? Vous faites bien : il en gardait de vieilles choses inutiles, l'oncle... Eh ! eh ! il a bien fait aussi de vous garder quelques écus et la maison... Mais, dites, vous la jetez cette cafetière ? Et non, c'est une lampe d'autrefois... Pardi, elle ne vaut pas grand-chose. Tout de même, si vous voulez, je vais la prendre : ça vous allégera toujours un peu.

— Avec plaisir, Tuouu.

C'était le cordonnier. Oh ! un petit cordonnier de petit village que l'on trouvait plus souvent à tirer les levrauts que le linéuil. Sans permis, cela va sans dire. Et le reste du temps au cabaret ou en prison, car il y avait des gendarmes dans le secteur.

Tuouu examinait la lampe de M. Broque. Le diable l'emporte, elle était en étain. Ça se garnissait, paraît-il, d'huile d'œuf ; elle se contenait bien d'huile de noix.

— Au bout de quelques mots, M. Broque reprit son transport, bien vite, au cri alterné de la brouette, une croisée s'ouvrait, un curieux venait sur le seuil.

— Ah ! M. Broque, s'écria Tustet, le menuisier, je vois ça : vous avez attendu la retraite pour travailler. Arrêtez un moment, bon Dieu ! on trinquera. Peut-être même qu'une petite manille...

— Une autre fois... merci. J'ai hâte de liquider tout ça.

— Soit ; mais, dites-donc, ce fauteuil de bois... il est crevé, il est boiteux, il... pourtant, quand ce ne serait que pour faire du feu... Tenez ! avec votre permission... ce sera autant de moins à porter.

Tustet, en train d'examiner son fauteuil, resta seul devant sa boutique. On ne l'y rencontrait guère : il y avait toujours, par là, une partie de cartes en train. Tuouu et lui dégringolaient tout le village. Cependant, les aragnes occupaient son banc et tissaient des hamacs de la plane à la varlope. Le travail, à l'occasion, allait au bourg voisin.

M. Broque n'avait pas fait deux cents mètres qu'il retrouva Tafariou rentrant de ses tournées, en comptant celles du cabaret. Il portait le képi sur l'oreille, la visière en éteignoir, de biais, sur son nez rouge.

— M. Broque, dit-il, je vois qu'il ne vous reste plus que des pots cassés et... mais oui, bon Dieu ! et un berceau, quand je pense qu'on m'a secoué dans un outil comme ça... Je vous ai regardé vider votre hotte chez Tuouu et chez Tustet, eh bien ! à cette porte-là, vous trouverez aussi preneur... Eh ! Butade.

— Une jeune femme se montra sur le seuil d'une petite maison, pauvrement vêtue, point laide mais les yeux tristes. Elle salua M. Broque, qui lui dit :

— Lire la suite en deuxième page

LÉON LAFAGE.

L'utilisation des ordures.

L.-O. Frossard reprochait un jour à Léonie de laisser aux plus hauts postes du bolchevisme son ami Radek, deux fois chassé de la social-démocratie allemande et du parti social polonais, pour indignité ; Radek, dont Lébel disait cruellement : « C'est un homme dont je ne prononce pas le nom pour ne pas souiller l'atmosphère des congrès. »

— Le facteur m'assure qu'il y a là des choses qui vous seront utiles...

Elle rougit, hésita, mais voyant tant de franchise honnêteté sur le brave visage de M. Broque, elle tira de la brouette les montants du berceau qui étaient de bon chêne, deux pots félés, un cruchon sans anse, ni bec — on y mettrait du basilic ou des géraniums — et fit son remerciement.

Le retraité reprit sa marche : « Oh ! il vient de chez la Butade ! », dirent des galopins en se sauvant. Au bout de vingt pas, il s'avisa qu'il ne restait plus au fond de la brouette qu'un vieux panier à salade brûlé de rouille, à demi-écrasé... M. Broque le regarda presque avec tendresse.

— Eh ! fit-il, peut-être n'est-il point si démodé qu'on ne puisse un jour le rafistoler.

Ce disant, il s'en retourna chez lui.

Deux mois durant, M. Broque, aidé de Génie, vauqua aux aménagements. La peinture, le lait de chaux, le papier de couleur exproprièrent l'araignée, bannirent l'ombre moisie et cacochyme. C'est vrai que M. Broque avait attendu la retraite pour travailler. Mais de quel cœur ! Et, fumant ou sifflant, c'était double plaisir avec cette Génie robuste, vaillante, le chignon de travers, les manches troussées sur deux bras ronds ambrés comme le froment et qui choisissait avec tant de goût le papier de tapisserie...

Ce jour-là, on entendit une volée de carillons.

— Un baptême, annonça la femme ; mais ce n'est pas encore pour le petit de cette pauvre Butade. Voilà pourtant près de quatre semaines qu'il est né. Elle attend d'avoir gagné de quoi l'habiller convenablement, sans doute. Mais, travailler avec un marmot !

— La Butade ? Ah ! oui, la fille-mère ? Je me souviens... Les braves gens sont souvent sans pitié, ma bonne Génie, et ils ne valent pas toujours bien cher. Enfin ! ne jugeons pas ! Réparons. Prenez l'argent nécessaires et faites les emplettes qu'il faudra. Nous irons la voir.

Il fut décidé qu'on attendrait la nuit pour se rendre chez la Butade parce que, dans les villages, les « gens parlent ».

Beaucoup de maisons dormaient quand ils partirent. Là-bas, cependant, brillait comme une lumière carrelée ; le cordonnier... le cordonnier travaillait dans son échoppe.

— Voilà longtemps, par exemple, que ça ne s'était vu ! s'exclama Génie ; qu'est-ce qui lui prend ?

Tustet en personne, des lunettes de fer sur son maigre nez en bec de corbin, polissait à la cire un talon bien cloué. Au milieu de ses marteaux, formes, alènes, tire-points... reluisant du pied, éclairant du bec, éclatant, sous un abat-jour de fortune, une lampe en étain.

— M. Broque, regardez : c'est la nôtre !

Ils rentrèrent un instant dans la zone obscure ; tout à coup nouvelles clartés, moins vive, cette fois. Était-ce possible ? Le menuisier à son banc ! A trois pas de lui sa femme tricotaît dans un fauteuil de bois. Entendant des murmures, des pas, elle sortit feignant d'aller chez la voisine.

— Ah ! salut monsieur Broque, dit-elle, bonsoir Génie. Vous vous promenez comme ça ? Vous avez bien raison... La lune ne tardera guère. Moi, que voulez-vous ? Je tiens compagnie à l'homme. Ah ! il n'est pas sans rien à faire ! En lui faisant cadeau de votre vieux, fauteuil, vous eûtes une idée du bon Dieu, monsieur Broque ! Il a voulu l'arranger pour moi, car je me sentais un peu... enfin un peu lasse...

— Espérons que ce sera pour le bon motif, cette fois, dit Génie, non sans malice.

— Merci... Done, il a bien passé deux ou trois jours à remettre pieds et barreaux, à tresser l'osier... Les gens l'ont vu. Tustet travaille ? Vous me croirez si vous voulez : un par un, tous nos clients sont revenus. Alors, je lui tiens compagnie pour qu'il ne soit plus tenté de retourner à la manille... Bien le bonsoir Monsieur Broque et vous, Génie !

— Lire la suite en deuxième page

LÉON LAFAGE.

Léonie hésita un instant, puis, tranquillement :

— Dans un bon ménage, il faut utiliser les mêmes ordures.

L'argent.

C'est ce Radek qui avait cyniquement au même L.-O. Frossard :

— Avec notre mauvaise monnaie soviétique, nous ne parviendrons jamais à faire de bons révolutionnaires communistes !

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Les contours de chez nous...

LE RETRAITÉ

Suite de l'article de 1^{er} page

Elle fit mine de se retirer mais se cacha dans la première encoignure.

Déjà, on entendait douce, cadencée, une chanson de sommeil; on arrivait devant la porte de la Butade.

— Entrez doucement, fit-elle, il vient tout juste de s'endormir... et dans votre berceau, M. Broque.

Une demi-heure plus tard, elle les reconduisit émue, heureuse.

— Si vous lui servez de parrain, monsieur Broque, ce sera beaucoup d'honneur... Son père se décidera, peut-être... et les gens auront la langue moins longue.

Quand ils furent sortis, Génie soupira : — J'ai bien peur qu'ils ne bavardent davantage, à présent, et sur son compte, et sur le vôtre et sur le mien.

Il s'en alla en silence. La lune qui sortait du bois posait des carreaux bleus aux croisées de M. Broque. « Quelle jolie maison, pensait Génie, et quel brave homme ! » « Quelle femme plaisante, songeait de son côté M. Broque, hardie et gaie à la besogne !... Elle est veuve, elle a quarante-trois ans... »

— Allons ! bonne nuit, dit-elle : je ne me retire pas aussi tard d'habitude.

— Ah ! sagement, fit M. Broque, répondant à la réflexion précédente, sagement, les gens vont parler. Mais, dites-moi Génie, si on leur en fournissait une bonne occasion, là, de se dérouiller la langue ?... Vous ne dites pas non ?... Oh ! il n'y a pas de M. Broque, vous disiez... Entrez, Génie, et nous allons parler de ça.

LÉON LAFAGE.

Syndicat de la boulangerie

Les Membres de la Fédération des boulangers du Lot, réunis au nombre de 30 environ au Palais des Fêtes, sous la présidence du Président de la Fédération départementale assisté des Membres du Bureau, ont adopté les résolutions suivantes :

I. L'Assemblée demande un taux de blutage unique pour les moulins de toutes catégories.

II. L'Assemblée demande qu'un délai supplémentaire soit accordé par l'Administration des Contributions Indirectes à tous les boulangers qui n'ont pas effectué, avant le 4 janvier 1934, la déclaration du stock de farine qu'ils détenaient au 31 décembre 1933.

III. L'Assemblée s'élève énergiquement contre l'octroi de subventions aux communes pour la construction de fours banaux.

IV. L'Assemblée émet le vœu que les boulangers, détenant actuellement des farines non blutées au taux légal, soient autorisés, dans des conditions à déterminer par l'Administration, à utiliser ces farines jusqu'à épuisement du stock déclaré.

V. L'Assemblée demandera, par l'intermédiaire du Bureau, que l'Administration supérieure fasse connaître aux agriculteurs, par tous les moyens d'information qu'elle jugera nécessaires, le texte même de la loi du 28 décembre 1933 qui met à la charge de l'agriculteur la taxe à la production de 3 francs par 100 kilos de blé ou 2 fr. 40 par hectolitre.

VI. En ce qui concerne l'échange blé contre pain, l'Assemblée réserve sa décision. Une réunion aura lieu incessamment sous la présidence du nouveau Bureau pour solutionner cette question.

Le Bureau du Syndicat.

Conseil supérieur des Beaux-Arts

Par arrêté du Sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts en date du 6 février 1934, M. de Monzie, député, ancien ministre, est nommé membre du Conseil Supérieur des Beaux-Arts.

Affectation

M. le chef de bataillon Cau et M. le Capitaine Pennequin, attendus d'Indochine; M. le lieutenant Gigant, attendu de Madagascar et le sergent-chef, sous-chef de fanfare, Theloux, rapatrié d'Afrique-Occidentale française, sont affectés au 16^e tirailleurs sénégalais.

Au P.-O.

M. Blanchard, attaché comme chef de district à la gare de St-Denis-Martel, est nommé à Périgueux. M. Jehan, intérimaire à Bordeaux est nommé chef de district à St-Denis-Martel.

Syndicat des hôteliers

Les adhérents au Syndicat des Hôteliers et restaurateurs du Lot, sont priés d'assister à l'Assemblée générale du Syndicat qui aura lieu dimanche à 14 heures à l'Hôtel Moderne, à Souillac.

A l'issue de la réunion aura lieu un banquet amical.

Tombé d'un pylône

M. Péliassier, employé au service de la Société d'énergie électrique la « Pyrénéenne », est tombé du haut d'un pylône au lieu dit « le mas de Gamo » (commune de Linogne). Relevé aussitôt, il a été transporté à l'hôpital de Cahors où il a reçu les soins de M. le docteur Rougier.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 29 janvier au 3 février 1934 a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 4 hommes, 2 femmes.

Interlocaux : 3 hommes, 1 femme. En extra : 1 homme.

Demandes d'emploi non satisfaites : 10 hommes, 5 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : néant.

Le fonds de chômage municipal secourt 4 hommes et 2 femmes.

Société des Etudes du Lot

Présidence de M. Irague. Présents : MM. Bayaud, Bergon, Jean Brunet, J. Calmon, Contou, Feyt, Chanoine Foissac, D'Fourgous, Jaulfret, Colonel Lambiot, E. Laroche, Laubert, Le Grand, Lucie, Rajade, Rigaudières, Chanoine Sol, Teyssonnières.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

M. Irague exprime les regrets que cause à la Société le départ de notre dévoué secrétaire général M. Bayaud ; au nom de la Société il lui présente ses félicitations et lui assure que les vœux de tous l'accompagneront en sa nouvelle résidence.

M. Bayaud remercie le Président et ses confrères de leurs aimables vœux et déclare qu'il n'oubliera pas l'excellent accueil que lui avait ménagé la Société des Etudes du Lot.

M. Irague, après avoir adressé les condoléances de la Société à la famille de notre regretté confrère M. Albert de Cuniac, Conseiller à la Cour d'Appel de Bordeaux, donne lecture de la notice qu'il lui a consacrée.

Le même donne connaissance de la lettre de remerciements de M. Gratcap, de Figeac.

M. Irague fait connaître qu'il a reçu de notre confrère le Président J. Malrieu, une intéressante notice consacrée à un « Mort oublié » Jacques-Antoine Delpon (1778-1833), l'auteur de la « Statistique du département du Lot » (1831).

M. Irague fait savoir que M. Ténona, le professeur tchéquo bien connu à Cahors, est disposé à faire, sous les auspices de la Société des Etudes, vers la fin avril, une conférence sur « La sculpture tchéquo ».

M. Bayaud rend compte des publications reçues :

Petit Nouvelliste de Cabrerets, janvier 1934.

Le Midi illustré, 5 janvier 1934, qui renferme un article d'E. Lafon sur le château de Mercurs.

Bulletin de la Société Neuchâtoise de Géographie, 1933.

Mémoires de la Société d'Etudes des Sciences Naturelles de Nîmes, années 1928 et 1929, accompagnées de trois importants ouvrages :

Le Gard préhistorique.

Le roisement du massif de l'Aigoual.

La Flore du massif de l'Aigoual.

M. Bayaud communique une notice de M. Linon, Directeur des Services vétérinaires du Tarn sur « La Communauté des Champniers de Basse », enclavée dans la commune actuelle de St-Alaurie.

Le même lit une lettre de la duchesse de Luynes, née d'Uzès, qui identifie l'armure de Galiot de Genouillac, du Metropolitan Museum de New-York avec celle qui se trouvait jadis au château de Bonnelles.

M. le chanoine Foissac expose :

1^o que la barre (octroi) du Pont Valentré était affermée en 1687 820 livres à Jérôme Olivier;

2^o qu'Antoine-Philippe de Lachèze, sgr de St-Sozy, résida à Issoudun de juillet à septembre 1725, en vertu d'une lettre de cachet;

3^o que le droit de marque des chapeaux s'affermait à Cahors, en 1698, 350 livres à Barthélémy Alboys. Celui-ci prélevait 10 sols pour les chapeaux castorés, 2 sols 6 deniers pour les autres.

Le même fait connaître l'existence de la bibliothèque du château de Laroque-Toirac, dressé en 1732; celle-ci comportait notamment 10 incunables (Plaute, Ovide, Cicéron, l'Iliade, l'Odyssée, l'Enéide, Plin, Catulle, Martial, Erasme), les œuvres d'Hugues Salel; plus de 100 volumes furent estimés 12 livres.

Il étudie, enfin, les variantes de prononciation du patois dans le Quercy, en prenant pour exemple le verbe voir.

M. Teyssonnières donne lecture de l'énergique réplique de Gambetta au député de Versailles, Albert Joly, lors de la célébration de l'anniversaire du général Hoche, le 16 juin 1877. Joly avait déclaré :

« Je bois à celui qui a défendu la France au dehors et à celui qui a défendu la France au dedans. »

« Je n'admets pas, répliqua Gambetta, que devant l'image d'un Hoche on porte des toasts de cette nature. Les démocrates qui veulent rester libres doivent se défendre avant tout du vertige des personnalités. »

Cette phrase se trouve dans « Tel était Silvain », de Jean Silvain.

M. le Chanoine Sol fait hommage à la Société qui l'en remercie de son ouvrage : « La Prison, l'Exil, les Pontons » (E. Champion).

Le même signale qu'en 1771 les truffes étaient « d'une grande ressource » à Vaylats, et qu'en 1771 et 1781, elle étaient une « véritable ressource » à Bach et à Concoats.

Il relate enfin qu'à Caussade, en 1781, il y avait « aux foires de cette ville près de 600 dindes farcies de truffes qu'on achetait pour les expédier à Paris ».

M. Lucie lit un compte rendu de la conférence sur Murat faite récemment à Agen par M. Calméjane-Course.

Elections comme membres résidents de MM. Fernand Favarel et Maurice Miroise, et comme membre correspondant de M. le Docteur Delclaux.

Présentations comme membres résidents de M. J. Mioche de Coheix, Directeur de la Succursale Citroën, 111, boulevard Gambetta, Cahors, par MM. Chanoine Foissac et J. Calmon, et de M. Jean Molinier, de Cahors, par MM. J. Calmon et Laubert.

Comme membre correspondant de M. Jean Calméjane-Course, avocat à la Cour d'Appel de Paris, par MM. Bergon et E. Laroche.

M. J. Calmon dépose sur le Bureau, de la part de M. Edouard Tournié, une chanson félibréenne « Louy Pescajou », éditée par Francis Salabert. Les paroles et l'air sont du donateur, l'harmonisation pour piano de Joseph Charrière, de Brive. La Société remercie M. Tournié.

Le même donne lecture d'un compte rendu élogieux de Clément Morro sur les œuvres exposées au Salon des Beaux-Arts de Figeac, par Mlle Dupuy, de Montcléra (Revue Moderne du 6 décembre) et signale un intéressant article de notre confrère, M. Henri Teulé « François Coppée aux eaux de Miers » (Petite Gironde du 2 février).

Le même donne connaissance d'un extrait de saisie immobilière du 25 mai

Etonnante Election

Les électeurs choisissent pour les réelecteurs un homme qui est en prison.

Dimanche avait lieu dans le canton de Bretenoux une élection au conseil d'arrondissement pour remplacer le docteur Molinié, condamné à un an d'emprisonnement pour affaires d'avortement et qui purge actuellement sa peine à la prison de Cahors.

Voici les résultats du scrutin : Inscrits : 2.816. Votants : 2.108. Docteur Molinié : 1.098 voix.

Bénéchie, radical-socialiste, 686. Ponte, socialiste, 173.

Ce résultat, un peu extravagant, laisse d'ailleurs les choses en l'état.

En effet, du fait de sa condamnation, le docteur Molinié est inéligible. Les suffrages qui se sont portés sur lui sont donc nuls. Et M. Bénéchie serait donc élu... s'il avait obtenu le quart des électeurs inscrits. Mais il s'en faut de 72.

Il faudra donc recommencer.

LA MATERNELLE

de Léon FRAPIÉ

De Paris-Soir :

Me voici, lecteurs de Paris-soir, revenu parmi vous. Je vous demande, comme par le passé, de m'accorder votre confiance. Je tenterai à critiquer les films sans m'occuper des liens d'amitié qui m'ont rapproché, depuis quelques années, de certains producteurs. Je n'ai jamais été leur obligé. Les indépendants n'ont dit quelqu'un : « Si le public connaissait la vie des studios, peut-être serait-il plus indulgent. » Quelle erreur !

Peu importe au public si un auteur dramatique a peiné des mois et des mois sur l'œuvre qu'il a conçue. Il juge le résultat et n'entre point dans ces détails qui ne le regardent pas.

Mais hier, je suis allé voir La Maternelle. L'œuvre de Léon Frapié, réalisée par Jean Benoit-Lévy et Marie Epstein, me fait l'effet d'une revanche. J'ai quitté les Agriculteurs littéralement bouleversé, les yeux voilés par les larmes. Ce film est un splendide et nous sommes de demeurer indifférent devant ce scénario qui nous apporte, au fur et à mesure que se déroule l'action, des émotions nouvelles. Tous ces enfants nous font rire, mais comme ils savent aussi nous faire pleurer ! J'ai vu dans les yeux de ces gamins tout ce que nous voyons si rarement dans les yeux des grandes personnes : un peu de bonté et de pitié.

Point de mauvais petits visages déjà fanés et des sourires si tristes, si tristes ! J'ai vu une petite, qui n'a guère plus de 10 ans, et qui pourrait aisément donner des leçons à toutes nos vedettes. Elle fut, durant cette soirée, notre préférée parce qu'elle était humaine et vraie. Ici, pas de cabotage.

Point de cheveux bien ondulés et de cils ajoutés par le maquilleur du studio. Elle souffrait simplement et nous souffrions avec elle. L'histoire ? Elle tient en deux mots : la Bonté. La Bonté pour les petits maltraités ou abandonnés. La Maternelle devrait être vue par tous les enfants que le sort a favorisés ! La Maternelle est une leçon. C'est Madeleine Renaud, Mady Berry, Sylvette Flaciar et Alice Tissot qui mènent le jeu. Madeleine Renaud est incomparable. Elle nous a profondément émus. Mady Berry, gros chien de garde qui montre sans cesse ses crocs, mais qui est incapable de mordre nous a donné la preuve de son très grand talent, de sa sensibilité. Sylvette Flaciar interprétait un rôle moins facile. Il passe dans son regard tous les mots qu'elle ne prononce pas. Quand elle est dans les bras de son amant — et quel amant ! — elle ne nous choque pas, bien que sa petite la regarde, effarée.

Sylvette Flaciar aura bientôt son Pécari, la place qu'elle mérite. Alice Tissot, Mayane-Séverin et M. Libois (Henri Deban) sont parfaits. Les enfants ne sont que des enfants. Ce film, comme je l'ai dit plus haut, est une revanche. Il fait le plus grand honneur au Cinéma français. M. Jean Benoit-Lévy et Marie Epstein ont balayé tous les films étrangers. La saison s'annonce bien. Pierre WOLFF.

Le dimanche, à 2 h. 30, une réunion annoncée par la voix du crieur public, s'est tenue à la Bourse du Travail à laquelle participaient les militants de gauche et d'extrême gauche, sous la présidence du citoyen Bru.

Divers orateurs prirent la parole pour déclarer une opposition commune à toute menace de dictature ou de fascisme. Après quoi l'ordre du jour suivant fut adopté :

« Répondant à l'appel de l'Union des Syndicats confédérés du Lot, et les adhérents aux partis et organisations de gauche du Lot, savoir :

« Cartel des services publics, tous les syndicats confédérés, Fédérations autonomes, parti socialiste S.F.I.O., parti socialiste de France, Ligue des droits de l'homme, libre pensée, loge maçonnique, réunis au nombre de mille à la Bourse du Travail du 11 février 1934 :

« dénoncent à l'opinion publique les manifestations chaque jour plus violentes des tenants du fascisme ;

« communiants dans l'indignation générale réclament une justice complète contre les voleurs et les écumeurs de l'épargne mais n'admettent pas que ces scandales soient exploités contre le régime démocratique ;

« proclament qu'ils sont prêts à se dresser unanimement pour la défense de la démocratie et des libertés politiques et sociales.

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

CAHORS

Manifestation contre le fascisme

Nous recevons, avec prière d'insérer, le communiqué suivant :

« L'Union Départementale des Syndicats adhérents à la C.G.T. remercie du fond du cœur les partis de gauche qui, répondant à son appel, ont bien voulu contribuer à donner à la manifestation de ce jour, contre le fascisme, l'ampleur et la signification que les organisateurs désiraient lui donner.

« Quinze cents manifestants ont défilé dans un ordre parfait dans les rues de Cahors. La délégation, régulièrement désignée, a été reçue par le représentant du Gouvernement dans le Lot : l'ordre du jour, voté à l'unanimité par l'Assemblée des manifestants lui a été remis et M. le Préfet lui-même s'adressant à la foule massée devant l'Hôtel de la Préfecture, a bien voulu rendre hommage à son ordre et à sa dignité.

« Notre but a été pleinement atteint. Nous avons donné aux auteurs du désordre, aux fantoches du Roy et aux tenants de la Dictature fasciste une belle leçon de dignité et d'organisation disciplinée, en même temps qu'un avertissement salutaire.

« A tous les républicains, à tous les démocrates, à tous les esprits libres de Cahors et du Lot, nous disons encore une fois. Merci.

« L'U.D. du Lot. »

Les organisateurs responsables de la manifestation de ce jour précisent que l'ordre de dislocation a été donné par eux, immédiatement après l'allocation prononcée par M. le Préfet. Ils se désolidarisent donc, de façon formelle, avec les quelques isolés qui, reniant l'engagement, qu'ils avaient contracté, ont cru devoir continuer à manifester bruyamment après que l'ordre de dislocation avait été donné. — L'U.D.

A ce communiqué, nous pouvons ajouter quelques renseignements complémentaires.

La veille à la Bourse du Travail avait eu lieu une réunion de la Fédération de l'Enseignement et du Syndicat des Instituteurs, en conclusion de laquelle fut adopté un ordre du jour dont voici le texte :

« Le Syndicat national des Instituteurs, la Fédération générale de l'Enseignement devant le développement des violentes émeutes, siennes avant-coureurs d'un coup d'Etat fasciste, devant la défaillance des pouvoirs politiques ;

« confiants dans la classe ouvrière pour sauvegarder les libertés syndicales et démocratiques se déclarent résolus à dresser leurs organisations contre toutes offensives fascistes.

« Le Syndicat national des instituteurs, la Fédération générale de l'enseignement soucieux d'affirmer de façon effective leur participation à la grève générale de 24 heures décrétée par la C.G.T. déclarent que toutes les classes seront fermées lundi 12 février ; ils sont persuadés que toutes les familles et que toutes les forces laïques et démocratiques approuveront la signification et la portée de ce geste. »

Le dimanche, à 2 h. 30, une réunion annoncée par la voix du crieur public, s'est tenue à la Bourse du Travail à laquelle participaient les militants de gauche et d'extrême gauche, sous la présidence du citoyen Bru.

Divers orateurs prirent la parole pour déclarer une opposition commune à toute menace de dictature ou de fascisme. Après quoi l'ordre du jour suivant fut adopté :

« Répondant à l'appel de l'Union des Syndicats confédérés du Lot, et les adhérents aux partis et organisations de gauche du Lot, savoir :

« Cartel des services publics, tous les syndicats confédérés, Fédérations autonomes, parti socialiste S.F.I.O., parti socialiste de France, Ligue des droits de l'homme, libre pensée, loge maçonnique, réunis au nombre de mille à la Bourse du Travail du 11 février 1934 :

« dénoncent à l'opinion publique les manifestations chaque jour plus violentes des tenants du fascisme ;

« communiants dans l'indignation générale réclament une justice complète contre les voleurs et les écumeurs de l'épargne mais n'admettent pas que ces scandales soient exploités contre le régime démocratique ;

« proclament qu'ils sont prêts à se dresser unanimement pour la défense de la démocratie et des libertés politiques et sociales.

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

« et approuvent les manifestations qui sont organisées par les syndicats ;

tion de dimanche. Le défilé sur le boulevard ne fut marqué d'aucun cri, ni d'aucun incident. Non seulement la police n'eut pas à intervenir, mais on n'avait même pas prévu son intervention.

<

UN ROMAN INÉDIT DE MAX DU VEUZIT

Un vol. 12 frs UN MARI DE PREMIER CHOIX
EDITIONS TALLANDIER

Voyage sans billet

Joseph Kiziliam, 27 ans, sujet arménien, et Rachel Sivrac, 19 ans, étaient tous deux libérés de la prison de St-Gaudens, mercredi. Ils prirent le train pour se rendre en Seine-et-Oise. Ils ne se munirent pas de billet.

En cours de route, ils furent pincés par le contrôleur, qui, à Cahors, les fit descendre du train et les confia aux gendarmes.

Conduits au Parquet, Kiziliam et son amie furent interrogés, mais ils furent relâchés presque aussitôt, le délit de vagabondage ne pouvant pas être retenu contre eux, car il n'y avait que 48 heures qu'ils étaient sortis de prison.

Ils ont été ramenés à la gare et sont partis en Seine-et-Oise.

Bicyclette volée et... retrouvée!
Notre excellent confrère, Adrien Gau, a l'habitude — imprudent! — de laisser sa bicyclette dans le couloir de l'immeuble de la « Dépêche » dont la porte est toujours ouverte.

Dimanche, un passant qui avait, probablement, besoin de faire une course pressante, vit la bicyclette. Il n'y avait pas de témoins. Il la prit et partit.

Notre confrère ne la trouvant pas, quand il voulut s'en servir, fit une petite enquête qui fut couronnée de résultat.

Lundi matin, la bicyclette était à sa place, dans le couloir de l'immeuble! Il faudra la monter au grenier!

Indécatesse et vol
Un chauffeur arrêté, ces jours derniers, son auto à Montcabrier, devant la porte de M. Amouroux, propriétaire, auquel il demanda de vouloir bien lui prêter un cri et une pompe pour réparer sa voiture.

M. Amouroux prêta les outils demandés. L'automobiliste demanda également à M. Bou, de Montcabrier, un cri pour le même motif, qui le prêta. Le chauffeur partit et depuis MM. Amouroux et Bou ne l'ont pas revu.

Mais le numéro de la voiture a été relevé et plainte a été portée contre l'indécate chauffeur.

Chute
M. Siffroy, le sympathique maire de Thédirac, s'était rendu avec son neveu, M. Lafaurie, dans un champ pour faire un chargement de bryère.

Après un faux mouvement, M. Siffroy perdit l'équilibre et tomba sur le sol. Il a reçu de fortes contusions qui ont nécessité son transport à l'hôpital de Cahors.

Défaut d'appareil rétroviseur
Pour défaut d'appareil rétroviseur à son auto, procès-verbal a été dressé à MM. Leymarie, électricien à Bretenoux, et Perry, négociant à Montauban.

Défaut de plaque d'identité
Pour défaut de plaque d'identité à son camion, contravention a été dressée à M. Degat, cultivateur à St-Projet.

Défaut de plaque
Pour défaut de plaque de contrôle à leur bicyclette, procès-verbal a été dressé à MM. Dumas, de Prudhomme, Bayle, de Salignac (Dordogne), Vielcanet, de Gorseux.

Les Sports

AVIRON CADURGIEN

En championnat des Pyrénées (2^e série), le Toulouse Cheminots-Marengo a battu l'Aviron Cadurcien par 8 à 3.

Match de championnat. — Dimanche, 11 février, devaient être opposés — matches comptant pour le championnat du Lot — les équipes 1 et 2 de l'Union sportive de Cahors aux équipes correspondantes de la Grappe de Sauzet.

Mariage doré

PAR
MAX DU VEUZIT

VI

Tout, chez cette jeune fille, malgré sa force de dissimulation, indiquait la contrainte et le préparé.

Les longs cils se baissaient vivement sous les regards inquiétants de l'officier, mais ils n'avaient rien de ceux de la détresse immense des grands yeux assombrés qui se détournent des siens.

Et ces lèvres pincées, qui ne semblaient connaître que le pli des ironiques sourires, ne se tendaient-elles si fermement que pour mieux cacher l'amertume qu'elles avaient accusée au naturel?

Jusqu'à ce silence à peine coupé de monosyllabes, qui était pour de Fragon une révélation. Plus indiscrètement encore que le maintien, que les yeux, que les lèvres; la voix, par ses inflexions, aurait trahi ce que si farouchement l'âme tenait à taire.

Emu du peu qu'il déchiffrait sur ce visage féminin dont l'effort semblait tendu à dissimuler, le jeune officier se sentait devenir grave et soucieux.

Il n'arrivait pas à se mettre dans la

peau du personnage qu'il incarnait: un jeune homme bien né qui épouse une héritière de bonne famille.

C'était réellement pour lui, petit officier sans le sou, un trop belle chance, et il cherchait le point faible de cette mirobolante aventure.

Deux jours de suite, aussitôt son service terminé, il était allé à Paris, chez Sophie de Fragon, pour la questionner. La vieille femme n'était pas chez elle, et l'officier avait vainement frappé et attendu à sa porte.

A ce dîner, où il eût dû être tout à la joie de se rencontrer avec sa riche et jolie fiancée, de Fragon restait pensif, l'âme inquiète et soupçonneuse devant une énigme qu'il était persuadé qu'on lui cachait et qu'il avait pourtant le droit de connaître.

Des suppositions injurieuses pour la jeune fille effleurèrent son esprit, et, malgré lui, il interrogea des yeux la silhouette féminine.

Il dut reconnaître que rien, dans la personne ou dans l'attitude de l'orpheline, ne permettait un tel soupçon. Le front était si pur, les grands yeux si droits, le visage si ingénu, la taille si flexible, que le moindre doute devenait un outrage, et Rodolphe convint qu'il lui fallait chercher ailleurs la solution du problème qui l'inquiétait.

Le repas ne se prolongea guère, malgré l'effort de M. de la Saponaire pour faire diversion aux visibles préoccupations des convives.

Ils passèrent au salon, Gilberte les

précédant pour montrer le chemin, comme si elle avait tenu à éviter le bras que Rodolphe allait lui offrir.

La longue robe blanche ondulait harmonieusement autour d'elle, laissant deviner, au moindre geste, le buste ferme sur des hanches encore juvéniles.

De Fragon enveloppa d'un regard satisfait la forme féminine qui se détachait, très claire, sur les sombres ramages d'une tenture écartée de la main.

« C'est une jolie fille, vraiment! », constata-t-il, agréablement flatté de songer que celle qui serait sa femme ne passerait pas inaperçue à ses côtés.

Bientôt, dans le fumerio où ils s'étaient retirés pour finir la soirée, les deux jeunes gens restèrent seuls quelques minutes, le comte étant appelé au téléphone.

Il y eut entre eux, d'abord, un instant de silence gênant. C'était leur premier tête-à-tête, et l'attitude réservée de Gilberte rendait difficile un début de conversation.

Mais Rodolphe s'était levé. Il marchait en réfléchissant.

Contre son attente, voilà que sa nature combative se réveillait au contact de l'orpheline. Maintenant, il sentait le besoin de conquérir cette âme qui le fuyait, de la forcer à se répandre et à se confier, de détruire, enfin, cette atmosphère de mondanté et de surface dans laquelle elle s'enveloppait.

Et tout à coup il vint à la jeune fille.

Mademoiselle Gilberte? fit-il doucement.

Elle releva brusquement sa tête altière: — Quoi?

Ce mot fut jeté si rapidement, qu'il en était hostile.

De Fragon, que de généreuses intentions animaient, ne voulut pas remarquer la sécheresse du ton.

— Mademoiselle Gilberte, reprit-il de sa voix persuasive, puisque nous devons, dans un avenir prochain, vivre l'un auprès de l'autre, l'existence intime des gens mariés, ne trouvez-vous pas, comme moi, que dès aujourd'hui, il serait plus digne de nous de briser un peu avec cette impassibilité qui nous entoure, avec cette froide correction que nous affectons?...

— Je n'affecte pas, interrompit-elle avec une certaine hauteur.

Il s'attendait si peu à cette orgueilleuse réplique, qu'il cacha mal sa stupefaction.

— Vous n'affectez pas! répéta-t-il lentement, comme si ces simples mots ne parvenaient pas à son esprit.

— Non, du tout! affirma-t-elle avec la même brièveté.

Il posa sur elle, un long moment, ses yeux tristes qu'aucun dépit n'assombrissait pourtant.

— Alors, fit-il, très calme, pardonnez-moi d'avoir osé dire cela, puisque vous paraissez le trouver inju-

La Journée d'hier

La manifestation S. F. I. O. à Paris

La manifestation organisée par le parti S.F.I.O. s'est déroulée sans incidents.

A trois heures, un défilé est parti de la porte de Vincennes ayant à sa tête Léon Blum, Vincent-Auriol ceints de leur écharpe. Le cortège s'est dirigé vers la place de la Nation. Le nombre des manifestants est estimé à 25.000.

A 15 h. 30, M. Léon Blum prend la parole. Il déclare que la grève générale aura montré la force de la démocratie et la résolution du peuple à résister au mouvement fasciste.

Pendant que M. Léon Blum parlait, M. Ducaud, député communiste, haranguait les membres de son parti.

A 15 h. 50 commence la dislocation. Une colonne se dirige vers Vincennes et une autre vers Ménilmontant.

On peut dire qu'à aucun moment les manifestants et la police ne sont entrés en contact.

Dans la région parisienne
A Aubervilliers, vers 13 h. 30, trois cent communistes ont jeté des pierres sur les ouvriers qui rentraient à l'usine. La police a tiré en l'air. Il n'y a pas de blessés.

Aux usines Renault
Deux mille manifestants ont essayé d'entrer aux usines Renault. Ils ont incendié un camion, mais on a empêché tous les dégâts. Des manifestants ont tiré sur eux. Aucun agent n'a été blessé. La garde à cheval a été appelée pour refouler les manifestants.

Dans les rues
Le service des autobus et des tramways qui a fonctionné régulièrement pendant toute la matinée a été arrêté à 13 heures dans toutes les rues de Paris.

A Boulogne-Billancourt
Plusieurs centaines de communistes ont essayé de se former en cortège. Ils se sont heurtés à la police.

Election législative
Dimanche a eu lieu une élection législative dans les Deux-Sèvres. Inscrits: 19.163; votants: 15.509. Ont obtenu: MM. Henri Ferru, radical-socialiste, 5.459 voix; Bèche, instituteur, S.F.I.O., 4.117; Grasseau, avocat, indépendant de gauche, 4.889; Brion, instituteur, communiste, 334 voix. Il y a ballottage. Il s'agissait de remplacer M. François Albert, radical-socialiste, décédé.

Vente réclame
A partir du 12 février et jusqu'à la fin du mois seulement, Mme BARDY, 10, rue Maréchal-Foch, soldera à des prix très avantageux toutes les robes et manteaux de fin de saison.

ETUDE DE MAITRE ROBERT SEGUY
Licencié en droit
Avoqué à Cahors, 1, rue St-Pierre

EXTRAIT
D'un jugement rendu contradictoirement, par le Tribunal civil de première instance de Cahors, le seize novembre mil neuf cent trente-trois, enregistré et devenu définitif.

Entre: Madame Marguerite VALMAYR, épouse de RUAMPS Clair, Maitresse d'hôtel, demeurant à Castelnaud-Montrahier.

Et le dit RUAMPS Clair, demeurant à Castelnaud-Montrahier.

Il appert que la séparation de corps a été prononcée entre les mariés VALMAYR-RUAMPS, aux torts et griefs réciproques des deux époux.

Cahors, le 9 février 1934.
Pour extrait, R. SEGUY.

REMERCIEMENTS
Madame veuve C. BARRIÉTY; Madame veuve H. BARRIÉTY; Monsieur et Madame Maurice BARRIÉTY et leurs enfants; Mademoiselle Noémie BOUYGUES; Monsieur et Madame J. FAURE; Monsieur P. BARRIÉTY; Monsieur H. VIALEN.

Les familles LEGRAND, DELOYE et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Charles BARRIÉTY
Professeur en congé

AVIS DE DÉCÈS
Monsieur Louis DESPRATS, entrepreneur de Travaux publics; Monsieur et Madame Armand DESPRATS, entrepreneur de Travaux Publics et leurs enfants; Mademoiselle ESCLAVISSAT; Monsieur et Madame Joseph DESPRATS et leurs enfants; Monsieur et Madame MARTY, née DESPRATS; Monsieur et Madame Gaston DESPRATS; Monsieur et Madame Jean DESPRATS; Les familles SASTRES, CAILHAN, PUECH, PAGES ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Louis DESPRATS
née ESCLAVISSAT

leur épouse, mère, sœur, tante et cousine et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le mercredi 14 février, à 9 h. 1/4, en l'église Notre-Dame.

Réunion, 18 avenue de Toulouse, Saint-Georges.

Location de travestis
en tous genres
BOURDIE, coiffeur
9, rue Clément-Marot, CAHORS

Transports NOYER
8, rue Wilson, CAHORS, Tél. 3-34
SERVICE RAPIDE
Cahors-Toulouse, 34, rue Rouqueline
Cahors-Paris, 60, rue d'Aubervilliers
Cahors-Bordeaux, 12, rue Honoré-Tessé
Camions toujours disponibles pour toutes sortes de transports. Fourgons démenagement de 15 à 35 mètres cubes. Toutes distances.

CHAUFFEUR
tous permis, cherche place
S'adresser: G. BELLINI,
Montpezat-du-Queyry (Tarn-et-Garonne)

VOYAGEURS à la commission visités, p. repris, marques réputées produits réparations pneumat. & lubrifiant. Cond. très intér. Ec. LAS-STIK, 79, quai Fosse, NANTES.

Les écoles parisiennes n'ont pas chômé

A Paris, toutes les écoles communales ont ouvert leurs portes — sauf quatre — et ont fonctionné comme les autres jours.

A Dunkerque
Le secrétaire général du parti communiste ayant été arrêté, les membres du parti communiste ont envahi une réunion des partis de gauche. Ils se sont emparés de la tribune et ont exigé le vote d'un ordre du jour réclamant la libération de leur camarade.

Ensuite ils ont voulu le porter à la sous-préfecture. La garde civique s'y est opposée. Des gardes ont été blessés.

En Province
A Roubaix, le député-maire, M. Lebas, a harangué la foule. Il n'y a eu aucun incident, au cours de la manifestation.

A Lyon, il y a eu 12.000 grévistes sur les 48.000 annoncés. Les autobus et tramways sont arrêtés.

En France, les trains n'ont pas observé la minute de grève.

Le banquier Sacazan est arrêté
On télégraphie de Beyrouth que le banquier Sacazan a été arrêté sur mandat d'amener du juge d'instruction. Il a été embarqué et sera ramené à Marseille.

Graves désordres à Vienne
Les combats entre sociaux-démocrates et les forces de police ont continué dans la ville de Vienne. Les forces de police, après de durs combats, ont complètement dégagé le centre de la ville. Les combats continuent dans les faubourgs.

L'arrestation du député Bonnaure
Un mandat d'amener a été lancé lundi contre M. Bonnaure. Ce dernier s'était fait porter malade. Mais des experts ayant conclu qu'il était transportable, il a été dirigé, hier soir, vers la prison de Bayonne.

« Les douleurs me clouaient dans mon fauteuil... »
...car j'avais des courbatures très pénibles, mes articulations étaient douloureuses et très souvent enflées. Les cachets Gandol m'ont soulagés d'une manière durable. J'ai retrouvé le bien-être et mes articulations sont dégonflées. (Mme Bourcy, rue Zéa, Paris). C'est parce qu'il arrête la surproduction de l'acide urique que le Gandol réussit où bien d'autres traitements ont échoué. Une cure de dix jours revient à 12 fr. 75. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Location de travestis
en tous genres
BOURDIE, coiffeur
9, rue Clément-Marot, CAHORS

Transports NOYER
8, rue Wilson, CAHORS, Tél. 3-34
SERVICE RAPIDE
Cahors-Toulouse, 34, rue Rouqueline
Cahors-Paris, 60, rue d'Aubervilliers
Cahors-Bordeaux, 12, rue Honoré-Tessé
Camions toujours disponibles pour toutes sortes de transports. Fourgons démenagement de 15 à 35 mètres cubes. Toutes distances.

CHAUFFEUR
tous permis, cherche place
S'adresser: G. BELLINI,
Montpezat-du-Queyry (Tarn-et-Garonne)

VOYAGEURS à la commission visités, p. repris, marques réputées produits réparations pneumat. & lubrifiant. Cond. très intér. Ec. LAS-STIK, 79, quai Fosse, NANTES.

(A suivre),

ESTOMAC

La Dyspepsie

Faites attention à la Dyspepsie, c'est-à-dire à l'incapacité où se trouve votre estomac d'assurer de bonnes digestions. Le dégoût des aliments, votre manque d'appétit, votre langue chargée, vos douleurs gastriques, vos coliques, ce ballonnement du ventre, ces aigreurs, vos somnolences après le repas et vos insomnies la nuit, la dépression de vos forces, tout cela indique nettement que nous avons affaire à une dyspepsie. Vous devez donc vous soigner immédiatement et énergiquement pour éviter les conséquences les plus fâcheuses. Enfoncez-vous bien dans la tête que les



POUDRES DE COCK

ont fait leurs preuves. Essayez une boîte, vous serez convaincu.
Docteur DEPIERRE.
La boîte : Cachets et comprimés, 10 francs. — Toutes pharmacies

GRANDE MAISON DE TEINTURE NETTOYAGE

de tous vêtements, tissus, chapeaux, etc...
Nettoyage et remise à neuf des vêtements de cuir.
Teintures de fourrures.
Nettoyage d'ameublements, etc...
ENVOI TOUTS LES SAMEDIS
Travail soigné
Dépôt pour Cahors :
Madame Louis BONNET
3, rue des Capucins

TRAVAIL CHEZ SOI assuré par contrat sur Machines à tricoter. Catal. apprentiss. gratuits. Laines, fils, soie, col. Pr. de gros. LA LABORIEUSE, 35, cours Pasteur, BORDEAUX.

FOURRURES ROBES - MANTEAUX

Réparation
Transformation de Fourrures

ACHAT DE SAUVAGINE
Fouine - Putois - Renard

M^{me} BARDY
14, rue Maréchal Foch
CAHORS

Bibliographie

L. SAINT-MARTY

Histoire populaire du Quercy

Pour paraître en mars 1934 :
Tome II : de 1200 à nos jours
Prix : 25 francs

Nota. — Les derniers exemplaires du Tome I : des Origines à 1800 seront fournis de suite, jusque à épuisement, au prix de 25 francs.

S'adresser à l'auteur : M. SAINT-MARTY, à Cambes, par Figeac (Lot). Compte chèques postaux n° 77.88 Toulouse.

Grands réseaux de Chemins de Fer Français

Transport entre les gares de Paris des bagages, des colis-express et des objets non accompagnés sur tout ou partie du parcours.

Les grands réseaux ont décidé de réduire à 8 heures le délai de transmission entre les gares de Paris, qui est actuellement de 10 heures, pour le transport des bagages, des colis-express et des objets non accompagnés sur tout ou partie du parcours. Cette décision a été mise en vigueur à partir du 30 janvier 1934.

Chemins de fer de Paris à Orléans et de Paris à Lyon et à la Méditerranée

SPORTS D'HIVER EN AUVERGNE I.E. LIORAN ET LE MONT-DORE

Billets de fin de semaine en toutes classes pour I.E. LIORAN ET LE MONT-DORE

Du 1^{er} novembre 1933 au 30 avril 1934, il est délivré des billets spéciaux d'aller et retour de fin de semaine en toutes classes :

Pour Le Lioran au départ de Paris (Quai d'Orsay, Austerlitz et P.L.M.), Aurillac, Clermont-Ferrand, Langogne, Le Puy, Marseille (les gares de), Montluçon, Moulins, Murat, Nevers, Orléans, Riom, Roanne, St-Etienne (les gares de) Thiers et Vichy.

Pour Le Mont-Dore au départ de Paris (Quai d'Orsay, Austerlitz et P.L.M.), Clermont-Ferrand, Langogne, Le Puy, Marseille (les gares de), Montluçon, Moulins, Nevers, Orléans, Riom, Roanne,

Royal-Chamalières, St-Etienne (les gares de), Thiers et Vichy.

Tous ces billets comportent une réduction de 50 0/0 sur le double du prix des billets simples ; ils sont valables du vendredi à midi au mardi à midi (au maximum pour les Fêtes de Pâques).

Les articles de sports d'hiver sont acceptés comme bagages avec franchise de 20 kilos.

Chemins de fer de Paris à Orléans et du Midi

ALGER à 36 h. de Paris par PORT-VENDES

Transbordement direct du train au paquebot

La voie la plus rapide entre Paris et Alger est celle de Paris-Quai-d'Orsay-Toulouse-Port-Vendes.

La traversée est assurée en 21 heures par le rapide et confortable paquebot « El Mansour » de la Compagnie de Navigation-Mixte ; ce paquebot moderne est pourvu des dispositifs de sécurité les plus perfectionnés.

Dans le sens France-Algérie, il correspond à un train-paquebot partant de Paris-Quai d'Orsay les dimanches et jeudis soirs à 19 h. 20 (toutes classes, couchettes de 1^{re} classe et wagon-restaurant) ; l'arrivée à Alger a lieu le surlendemain matin à 7 h. 30 (durée totale du voyage 36 h. 10).

C'est non seulement la voie la plus courte, mais celle qui traverse les eaux les mieux abritées.

HIVER 1933-1934

RELATIONS FRANCE-ALGÉRIE par Port-Vendes

Trains et Paquebots rapides

De Paris (Quai d'Orsay) à Port-Vendes-Quai Maritime par Limoges, Toulouse, Carcassonne, Narbonne. Voitures directes toutes classes avec couchettes en 1^{re} classe et transbordement direct du train au paquebot. Wagon-lits de 1^{re} et 2^e classes Paris-Port-Vendes (ville). Traversée la plus courte dans les eaux les

mieux abritées. Billets directs de ou pour Alger et Oran via Port-Vendes.

Il est délivré pour les ports d'Alger et d'Oran, par les principales gares des réseaux de Paris à Orléans et du Midi :

1^o Des billets simples, valables 15 jours ;

2^o Des billets d'aller et retour, valables 30 ou 90 jours, avec faculté de prolongation.

Ces billets permettent l'enregistrement direct des bagages.

Nota. — L'enregistrement direct des bagages pour Alger et Oran est autorisé au départ de toutes les gares des réseaux d'Orléans et du Midi sur présentation d'un billet pour Port-Vendes et d'une pièce attestant que le voyageur a une place retenue sur le paquebot.

Pour tous renseignements, s'adresser : Aux Agences P.O.-Midi, 16, boulevard des Capucins et 126, boulevard Raspail ; à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris ; aux principales gares des réseaux P.O. et Midi ; aux Agences de Voyages.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

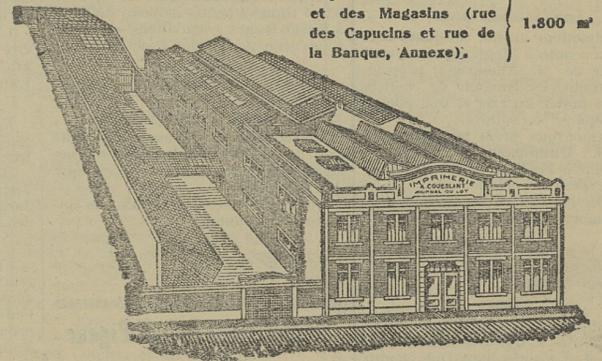
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.500 m²

SERVICE D'HIVER 1933-34

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	OMNIB.
	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.
PARIS (Orsay) dép.	22 20	9 55	19 20	19 20	19 20	19 20	19 20	19 20
PARIS (Aust.) dép.	22 34	10 7	19 20	19 20	19 20	19 20	19 20	19 20
LIMOGES (arrivée) départ	4 37 9 27	16 10	0 17	2 23 3 24	4 8 5 5	4 17 5 11	5 53	7 14
BRIVE (arrivée) départ	7 1 12 1	17 45	1 40	4 8 5 5	4 17 5 11	5 53	7 14	7 26
Gignac-Cressensac	8 17 13 18 16 31	19 7	19 7	19 7	19 7	19 7	19 7	19 7
SOULLAC. dép.	8 38 13 38 16 49	18 30 19 38	19 48	19 48	19 48	19 48	19 48	19 48
CAZOULES	8 45 13 46 16 59	19 7	19 7	19 7	19 7	19 7	19 7	19 7
La Chap.-d-Mareuil	8 50 13 51 17 1	20 10	20 10	20 10	20 10	20 10	20 10	20 10
Nozac	9 1 14 1 17 21	19 7	19 7	19 7	19 7	19 7	19 7	19 7
GOURDON. dép.	9 28 14 25 17 32	18 57 20 38	19 48	19 48	19 48	19 48	19 48	19 48
Saint-Clair	9 37 14 34 17 41	19 7	19 7	19 7	19 7	19 7	19 7	19 7
Dégagnac	9 48 14 45 17 52	19 7	19 7	19 7	19 7	19 7	19 7	19 7
Thédirac-Peyrillès	9 59 14 56 18 3	19 7	19 7	19 7	19 7	19 7	19 7	19 7
Saint-Denis-Catus	10 9 15 6 18 13	19 7	19 7	19 7	19 7	19 7	19 7	19 7
Espère	10 17 15 11 18 21	19 7	19 7	19 7	19 7	19 7	19 7	19 7
Pradines	10 24 15 21	19 7	19 7	19 7	19 7	19 7	19 7	19 7
CAHORS (arrivée) départ	10 29 15 26 18 30 19 36	19 36	3 19	6 4 6 58	7 14	7 14	7 14	7 14
Sept-Ponts	11 35 17 50	19 40	3 14	6 8 7 2	7 14	7 14	7 14	7 14
Cieurac	11 46 18 3	19 40	3 14	6 8 7 2	7 14	7 14	7 14	7 14
Labenque	12 1 18 23	19 40	3 14	6 8 7 2	7 14	7 14	7 14	7 14
Causade	12 36 18 58	19 40	3 14	6 8 7 2	7 14	7 14	7 14	7 14
MONTAUBAN arr.	13 8 19 30	20 43	4 10	7 20 8 10	8 59	8 59	8 59	8 59
TOULOUSE. arr.	16 43 20 50	21 29	4 53	8 11 9	11 1	11 1	11 1	11 1

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	OMNIB.
	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.
TOULOUSE... d.	4 50	8 46	10 20	15 51	19 44	21 3	23 11	23 11
MONTAUBAN. d.	6 16	9 53	11 5	16 38	20 29	21 43	23 52	23 52
Causade	6 57	10 32	12 12	17 12	20 53	21 43	23 52	23 52
Labenque	7 36	11 13	13 1	17 43	21 34	22 28	24 6	24 6
Cieurac	7 44	11 22	13 10	17 56	21 47	22 41	24 19	24 19
Sept-Ponts	7 54	11 32	13 20	18 6	21 56	22 50	25 8	25 8
CAHORS... (arr.)	8 13	11 38	12 4	18 12	21 36	22 47	0 44	0 44
Pradines... (dép.)	8 25	11 50	12 8	18 20	21 40	22 51	0 48	0 48
Espère	8 37	12 2	12 16	18 35	21 51	23 2	0 52	0 52
Saint-Denis-Catus	8 50	12 15	12 29	18 47	22 3	23 14	0 56	0 56
Thédirac-Peyrillès	9 3	12 28	12 42	19	22 16	23 27	1 0	1 0
Dégagnac	9 13	12 38	12 52	19 8	22 26	23 37	1 10	1 10
Saint-Clair	9 21	12 46	13 0	19 16	22 34	23 45	1 18	1 18
GOURDON (I) d.	9 35	12 50	13 14	19 28	22 24	23 59	1 32	1 32
Nozac	9 42	12 57	13 21	19 35	22 31	24 10	1 39	1 39
Lamothe-Fénelon	9 51	13 0	13 14	19 43	22 39	24 18	1 47	1 47
La Chap.-de-Mar.	9 58	13 7	13 21	19 50	22 46	24 25	1 54	1 54
CAZOULES... (arr.)	10 4	13 13	13 27	19 56	22 52	24 32	2 0	2 0
SOULLAC... (dép.)	10 21	13 14	13 28	20 7	22 49	24 39	2 7	2 7
Gignac-Cressensac	10 49	13 42	13 56	20 34	22 56	24 46	2 14	2 14
BRIVE... (arr.)	11 14	14 1	14 15	21 3	23 32	25 0	2 19	2 19
BRIVE... (dép.)	13 58	14 16	14 30	23 39	25 7	26 14	2 24	2 24
PARIS... (A.) arr.	21 42	14 34	14 48	8 11	8 38	9 4	9 4	9 4
PARIS... (O.) arr.	21 54	14 46	15 0	8 23	8 50	9 15	9 15	9 15

Les trains "express" et "rapide" ne prennent les voyageurs que dans des conditions déterminées : consulter les indicateurs.
(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 4 h. 28 et arrive à Brive à 7 heures.
(2) Na lieu que les samedis, dimanches, lundis, jours de fête et jours de foire de Cahors.

De Cahors à Libos

CAHORS	6 27	14 57	18 35
Pradines	6 34	15 5	18 42
Mercuès	6 43	15 14	18 51
Douelle (Arrêt)	6 47	15 18	18 55
Parnac	6 54	15 28	19 3
Luzech	7 1	15 34	19 9
Castelfranc	7 12	15 45	19 20
Prayssac (Arrêt)	7 16	15 49	19 24
Puy-l'Évêque	7 24	15 57	19 32
Duravel	7 31	16 4	19 39
Soturac-Touzac	7 38	16 11	19 46
Fumel	7 48	16 22	19 57
LIBOS	7 53	16 27	20 2

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.	6 32	9 24	14 25	17 58
Fumel	6 42	9 31	14 32	18 5
Soturac-Touzac	6 58	9 41	14 42	18 15
Duravel	7 9	9 48	14 49	18 22
Puy-l'Évêque	7 25	9 56	14 56	18 29
Prayssac (Arrêt)	7 39	10 4	15 4	18 37
Castelfranc	7 56	10 9	15 9	18 42
Luzech	8 16	10 20	15 20	18 52
Parnac	8 29	10 29	15 29	19 2
Douelle (Arrêt)	8 39	10 34	15 34	19 7
Mercuès	8 44	10 39	15 39	19 12
Pradines	8 56	10 47	15 47	19 20
CAHORS	9 5	10 53	15 53	19 26

De Cahors à Capdenac

CAHORS	8 6	9 50	16 16	18 36
Cabessut	8 15	10 1	16 27	18 47
Arcambal	8 24	10 17	16 36	19
Vers	8 32	10 35	16 44	19 11
Saint-Géry	8 38	10 50	16 49	19 19
Conduché	8 49	11 19	17	19 36
Saint-Cirq-la-Popie	8 55	11 29	17 6	19 44
St-Martin-Labouval	9 2	11 53	17 13	20
Calvignac	9 8			